



Vous voulez écrire au maire de Thetford Mines pour lui faire part de vos commentaires ? Faites-le à l'adresse suivante : 144, rue Notre-Dame Ouest, C.P. 489, Thetford Mines (Qc) G6G 5T3 ou encore par courriel à [mairie@ville.thetfordmines.qc.ca](mailto:mairie@ville.thetfordmines.qc.ca)

## CABINET de la MAIRIE PLACE À L'EXCELLENCE

La flamme des Jeux du Canada était de passage à Thetford Mines dimanche le 17 mars dernier, en prévision des prochaines compétitions qui auront lieu cet été à Sherbrooke. La Ville de Thetford Mines a été choisie parce qu'elle a déjà été l'hôte des Jeux du Québec, à deux reprises dans notre cas.

Pour cette occasion, une dizaine de jeunes athlètes thetfordois ont eu l'honneur de porter la flamme des Jeux du Canada sur un parcours de 5 km. Quel bel hommage pour la jeunesse sportive d'ici! Ce fut un beau moment pour ces jeunes et leurs parents présents en grand nombre à la Place Jamiq.

Ces athlètes sont la démonstration claire que l'on peut performer et être parmi les meilleurs même si on ne vit pas dans les grands centres. Nous avons chez nous des jeunes qui travaillent fort pour atteindre leur rêve, et ces efforts sont toujours récompensés. Que ce soit par des médailles, par des améliorations de performance ou par l'atteinte d'objectifs personnels. Bravo à vous tous et toutes! Vous êtes des modèles, non seulement pour la jeunesse de notre ville, mais aussi pour l'ensemble de nos citoyens.

**Luc Berthold, maire**

## SÛRETÉ MUNICIPALE

### RAPPEL DES AFFICHES PARENTS-SECOURS À LA SÛRETÉ MUNICIPALE

Le Conseil d'administration de Parents-Secours fait un appel à tous les titulaires d'affiches de Parents-Secours qui ne désirent plus faire partie du mouvement de les retourner avec les identifications (nom, adresse, téléphone) au Service de la sûreté municipale de Thetford Mines, situé au 160, rue Caouette Ouest, avant le 15 avril prochain.

Le service devrait être à nouveau accessible d'ici les prochains mois, après une période de réorganisation. L'information sera dévoilée au moment opportun. Pour information : madame Annie Gilbert, 418 338-0111.



inf'EAU potable

### BRANCHEMENT DE LA NOUVELLE CONDUITE D'AMENÉE... À VENIR AU PRINTEMPS!

Les travaux sont terminés pour la mise en place de la conduite d'amenée ainsi que la conduite de transfert et de transfert des eaux résiduaires. Le branchement prévu de la nouvelle conduite d'amenée avec la conduite existante a cependant été reporté au printemps, afin d'avoir les meilleures conditions possibles. Ces travaux seront faits de nuit et une période d'interruption de l'alimentation par le réservoir du rang IX sera nécessaire.

Avant d'effectuer ces travaux de branchement, l'entrepreneur doit s'assurer de l'étanchéité de la conduite d'amenée, de la conduite de transfert et de la conduite de transport des eaux résiduaires. Une fois que la nouvelle conduite d'amenée sera en opération, la conduite présentement en place sera désinfectée et l'entrepreneur fera l'injection de sable fluide tout en fermant les extrémités avec des bouchons étanches.

Pour plus d'information sur le projet, consultez le site web officiel au [www.infeaputable.qc.ca](http://www.infeaputable.qc.ca).

## LOISIRS & CULTURE

### INSCRIPTION AQUATIQUE POUR LA SESSION « PRINTEMPS 2013 »



La session printemps du secteur aquatique débute le 2 avril prochain. Pour connaître les places encore disponibles, veuillez consulter le site web de la Ville sous l'onglet Services aux citoyens | Services loisirs et culture | Volet aquatique ou contactez madame Judith Bourgault, coordonnatrice aquatique, au 418 338-8888 (après 17 h 30) ou par courriel à [j.bourgault@ville.thetfordmines.qc.ca](mailto:j.bourgault@ville.thetfordmines.qc.ca).

## TRAVAUX PUBLICS, GÉNIE & ENVIRONNEMENT



### LA VILLE PARTICIPE AU PROGRAMME CHANGEZ D'AIR!

En participant au Programme *Changez d'air!*, la Ville permet

à ses citoyens propriétaires d'un vieil appareil de chauffage au bois non-certifié de profiter d'incitatifs financiers pour le retirer ou le remplacer par un appareil de chauffage plus performant et certifié aux normes environnementales les plus récentes.

Pour plus d'information, consultez le site web de la Ville sous l'onglet Services aux citoyens | Volet environnement | Programme Changez d'air! ou composez le 1-855-702-7573.



## AVIS PUBLICS

### AVIS PUBLIC

### AUX RÉSIDANTS ET CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE THETFORD MINES

**AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ QUE** le Conseil municipal de la Ville de Thetford Mines, à sa séance du 18 février 2013, a adopté le règlement numéro 458 intitulé « **Règlement pour amender le règlement relatif aux usages conditionnels no 345 dans le but de permettre l'implantation de mini-entrepôts, à certaines conditions, dans la zone 2990C** ».

Ledit règlement a reçu l'approbation requise par la Loi, soit celle de la MRC des Appalaches en date du 6 mars 2013.

Tel règlement, maintenant déposé au bureau de la soussignée pour l'information de toutes personnes intéressées, est en vigueur depuis le 6 mars 2013.

Donné à Thetford Mines, ce 13e jour de mars 2013.

**Me Edith Girard, greffière de la Ville**

## RAPPEL

# UNE NAISSANCE, UN ARBRE



LA VILLE DE THETFORD MINES, PAR L'ENTREMISE DE SON COMITÉ CITOYEN DE L'EMBELLISSEMENT, DÉSIRE SOULIGNER LA NAISSANCE DES ENFANTS ET LEUR SOUHAITER LA BIENVENUE DANS LEUR MUNICIPALITÉ EN LEUR OFFRANT GRACIEUSEMENT UN PETIT ARBRE, SOIT UN CHÊNE ROUGE ACCOMPAGNÉ D'UNE PLAQUE PERSONNALISÉE AU NOM DE L'ENFANT.

Le Comité demande aux parents domiciliés dans les limites de la Ville de Thetford Mines de transmettre leurs coordonnées, le nom de leur nouvel enfant, sa date de naissance, ainsi que les noms des grands-parents et arrière-grands-parents du côté du père, à madame Lucie Marcoux, Ville de Thetford Mines, Une naissance, un arbre, Case postale 489, Thetford Mines, Québec, G6G 5T3, par téléphone au 418 335-2981, poste 171 ou par courriel à [l.marcoux@ville.thetfordmines.qc.ca](mailto:l.marcoux@ville.thetfordmines.qc.ca).

Un événement festif se déroulera au mois de mai prochain, à la Maison de la culture, en l'honneur de ces enfants.

\* À noter que le Comité demande les coordonnées des membres de la famille afin de leur remettre l'arbre généalogique de l'enfant.

